Concours de courts-métrages "Les Petits Claps"

Dans le cadre de la saison culturelle de l'année 2023-2024, portant sur le cinéma, la Ville lance un nouveau concours ! Participez à la première édition du concours de courts-métrages "Les Petits Claps" en vous inscrivant entre le **1er et le 30 mars**.

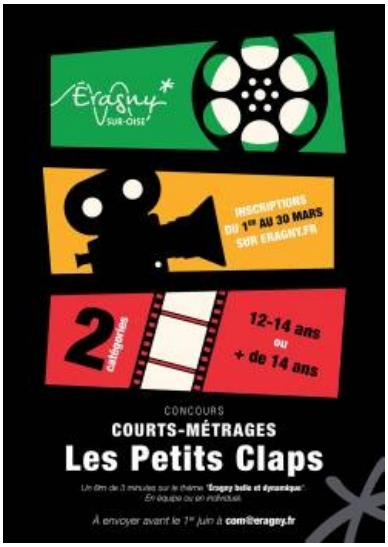

Réalisez un court-métrage de 3 minutes maximum sur le thème suivant : **" Éragny belle et dynamique"**. Vous pouvez concourir en équipe ou en individuel dans l'une des deux catégories :

- les 12 - 14 ans
- les plus de 14 ans

Les productions doivent être envoyés avant le 1er juin à l'adresse mail suivante : com@eragny.com. Une sélection de 6 œuvres sera retenue par le jury pour lesquelles les réalisateurs ou les équipes de réalisation seront récompensés.

Une grande soirée de restitution des œuvres et de remise des prix sera organisée.

Message d'état

Désolé... Ce formulaire est clos aux nouvelles soumissions.

Infos pratiques

Inscriptions du 1er au 30 mars

Productions à envoyer avant le 30 avril à l'adresse suivante : com@eragny.fr

Documents
Règlement concours de courts-métrages